

Nom :

Faure

Prénoms :

Henri Paul

Surnoms :

Numéro matricule du recrutement :

437

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 Août 1889, à St-Léger, canton de Dieulefit, département de la Drôme, résidant à Bourdeaux, canton dudit, département de la Drôme, profession de Cultivateur, fils de Victor et de Guérin Marie-Macallan, domiciliés à Bourdeaux, canton dudit, département de la Drôme.

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils noirs, yeux bleus, front décoloré, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage oval, Taille : 1 m. 65 cent. Taille rectifiée : m. cent. Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1. partie de la liste en 1910. Classé dans la . partie de la liste en 19 .

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 14 de la liste Incorporé au 13 Régiment de Chasseurs à compter du 1er Août 1910, arrivé au corps et soldat le 2. de 1st jour 1910. Envoyé dans la dispo. le 28 Septembre 1912. Bénéficiaire de la arme conduite "Accorde". Passé dans la réserve de l'armée de l'armée active le 1er Octobre 1912. Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914). Arrivé au corps le 3 Août 1914 Aux Armées le 10. Mort pour la France tué à l'ennemi le 27 Septembre 1915, à Apremont (Meuse).

Table with columns: CORPS D'AFFECTATION, NUMEROS (AU CONTROLE SPECIAL, MATRICULE OU AU REPERTOIRE). Includes handwritten entries: 13 Régiment de Chasseurs, 678 2814, 207, 1111.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Table with columns: Dates, Communes, Subdivision de région, D. DOMICILE, R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

Aux armées 1914-1915 contre l'Allemagne du 3 Août 1914 au 27 Septembre 1915.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Table for recording injuries, actions of éclat, decorations, etc.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Table for recording periods of exercises: Réserve, Armée territoriale, Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.

Table for recording the epoch to which the man must pass: la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale, DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).